Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

https://www.badocc.org/

Association déclarée

Régie par la loi du 1er Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z

FFBaD
Fédération Française de Badminton

SPECIALISTE BADMINTON
SPORTMINEDOR
www.sportminedor.com
contact@sportminedor.com Tél: 04 34 81 65 73 Sportminedor

Babolat

Conseil d'Administration 4/22-23

Présentiel

Samedi 15 avril 2023

Membres Présentiel : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Germain BIEVLIET, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Florent CHAYET, Christophe FAULMANN, Alain GILLE, Philippe HAZANE, Marcel MAUREL, Christian PRIVAT.
Invité : Clément TISSIER.
Excusés : Janick KNAEBEL, Adrien MOGLIA, Fayza ZIOUECHE.
Absent : Xavier BOHARD, Kévin DELORY.
Salarié : François DURIER.

Votants : 12/17 membres du CA

0. Approbation du CR – CA 3 du samedi 4 février 2023 1

1. Communication du Président 1

1.1. Affaire Ligue – Sports Raquettes / West Gut 1
1.2. PEF – Commission Ethique et Déontologie 1
1.3. Evénement AirBadminton 1
1.4. Assemblée Générale Fédérale – 13 et 14 mai 1

2. Secteur FINANCIER 2

2.1. Clôture des comptes 2022 2
2.2. Budget prévisionnel 2023 2
2.3. Informations Diverses 2

3. Secteur ADMINISTRATIF 3

3.1. Evolutions du Règlement Intérieur 3
3.2. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ligue 3
3.3. Représentation de la Ligue à l'AG fédérale 3
3.4. AG élective fédérale 3
3.5. Calendrier des réunions : CA n°5 3

4. Secteur DEVELOPPEMENT STRUCTURATION/SPORT POUR TOUS et PREVENTION 4

4.1. Dialogue de Gestion 4
4.2. Projet Développement Durable 4

5. Secteur VIE SPORTIVE 4

5.1. Recherche d'entreprises pour le championnat sport en entreprise 4
5.2. Informations Diverses 5

6. Secteur POLE RESSOURCES 5

6.1. Présentation de la réforme formation fédérale 5
6.2. Revalorisation coût horaire formation fédérale 5
6.3. Revalorisation coût de formation OT 5

La réunion commence à 10h00. C'est le quatrième et avant-dernier Conseil d'Administration de la saison. Il se déroule au CIS Lamourelle de Carcassonne. Vous pouvez consulter le support de la réunion pour plus de détails ici : Diaporama CA 4 15-04-2023.

0. Approbation du CR – CA 3 du samedi 4 février 2023

VOTE 1 // POUR 12/12 voix

Le compte rendu du CA n°3 est adopté à l'unanimité.

1. Communication du Président

1.1. Affaire Ligue – Sports Raquettes / West Gut

L'affaire opposant la Ligue et Sports Raquettes à West Gut passera en audition le 16 novembre 2023. Le juge décidera alors si elle peut être jugée en l'état ou si les parties peuvent encore produire des pièces. Pour rappel, l'affaire a débuté en milieu d'année 2017.

1.2. PEF – Commission Éthique et Déontologie

Le Président a envoyé un courrier et un mail au Président de la FFBaD pour saisir la commission Éthique et Déontologie de la Fédération, le 15 décembre 2022. La commission qui devait être saisie dans la foulée s'est finalement auto-saisie début janvier. Après examen, Paul-André TRAMIER, responsable de la commission, a envoyé un courrier au Président indiquant que cette affaire n'était pas du ressort de la commission.

Plusieurs actions sont dès lors envisageables :

- Saisir la commission Réclamations et Litiges sur les conditions liées aux GE ;
- Signer la convention (avec possibilité de saisir la commission par la suite) ;
- Attendre le résultat de l'analyse et espérer une décision favorable à la Ligue.

Après débat, il est décidé de signer la convention. La Ligue sera alors éligible au premier versement de 5.000€, le second versement restera soumis à conditions selon le résultat de l'analyse sur les GE.

Le moment venu, si nécessaire, il sera envisagé de saisir la commission Réclamations et Litiges.

1.3. Événement AirBadminton

La Ligue a été invitée par André LAFENETRE pour proposer une animation AirBadminton lors de l'étape du Circuit Européen U21 de Beach Volley du 7 au 9 juillet 2023, organisée à la salle des machines de Montaudran. La Ligue a contacté le responsable AirBadminton à la FFBaD pour envisager la participation de joueurs de l'équipe de France (en cours de création). Tristan AURAND est missionné sur l'organisation.

1.4. Assemblée Générale Fédérale – 13 et 14 mai

L'AG de la FFBaD est prévue les 13 et 14 mai 2023. 8 délégués (avec une procuration pour le Président) seront présents et porteront les 50 voix allouées à la Ligue : Christophe FAULMANN, Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Marcel MAUREL, Christian PRIVAT, Eric CHARNIER, Florent CHAYET et David ANGELATS.

Les administrateurs débattent de la position de la Ligue sur les sujets qui seront abordés.

2. Secteur FINANCIER

2.1. Clôture des comptes 2022

Clément TISSIER présente l'avancée du bilan financier 2022, avec un résultat aujourd'hui déficitaire de 115.000€, expliqué principalement comme suit :

- Le résultat excédentaire de 146.000€ de 2021 (comptabilisé en 2021) ;
- L'aide aux comités qui en découle (comptabilisée en 2022) ;
- La diminution des subventions de 120.000€ ;
- Le nombre de licences en 2022 n'était pas encore revenu à la normale ;
- L'augmentation des charges sociales et masses salariales ;
- La reprise totale des actions (Jeunes, développement).

Ce résultat déficitaire de 115.000€ est soumis au vote du CA.

VOTE 2 // 12/12

Ce bilan est approuvé à l'unanimité. Il sera présenté et soumis au vote le 3 juin pour l'Assemblée Générale de la Ligue.

2.2. Budget prévisionnel 2023

La présentation du budget prévisionnel 2023 amène un débat sur la possibilité d'augmentation de la part Ligue de la licence.

Il en résulte la proposition de porter le montant de la part Ligue à 22€, seuil maximal autorisé actuellement par la règlementation, soit une augmentation de 1,05€.

VOTE 3 // 12/12

Cette proposition est approuvée à l'unanimité. Elle sera soumise à la validation de l'Assemblée Générale

Le Secrétaire Général propose de revoir cette décision dans le cas où l'Assemblée Générale de la Fédération des 13 et 14 mai validerait un seuil plus important.

2.3. Informations Diverses

Clément TISSIER souhaiterait qu'en plus des provisions actuelles (risque prudhommal, risque commercial et risque de baisse de subvention) un fonds soit alloué en prévision des futurs départs en retraite.

Il a par ailleurs rencontré le conseiller Caisse d'Épargne affecté à la Ligue pour lui proposer un partenariat sur :

- le AirBad'Occ Tour : 25.000€ ;
- 1 olympiade, pour développer les compétitions régionales. À noter que la Caisse d'Épargne est partenaire olympique.

Le conseiller propose en contrepartie des financements, d'investir des fonds de la Ligue à la Caisse d'Épargne sur des comptes à termes à taux fixes. Après étude, 150.000€ seraient éventuellement plaçables. En cas d'échec des négociations, d'autres options ou banques seront envisagées.

3. Secteur ADMINISTRATIF

3.1. Évolutions du Règlement Intérieur

Afin de pouvoir organiser des Conseils d'Administration en visioconférence (comme c'était le cas lors de la crise sanitaire), une modification du Règlement Intérieur est nécessaire. Cette proposition du Secrétaire Général est soumise au vote du CA.

VOTE 4 // Pour 12/12 voix

La proposition est adoptée à l'unanimité. Cette modification du Règlement Intérieur sera soumise à la validation de l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général souhaiterait rendre exceptionnellement possible l'organisation d'une Assemblée Générale en distanciel. 3 options sont possibles :

1- Que le CA ait la possibilité de se prononcer sur la tenue de l'AG en distanciel à toute moment.
2- Que dans le cas de la convocation d'une seconde Assemblée Générale, en raison de l'absence du quorum lors de la première en présentiel, celle-ci puisse être organisée en distanciel.
3- Que les AG soient organisées en présentiel quelle que soit la situation.

VOTE 5 // (1) : 0/12 voix (2) : 12/12 voix (3) : 0/12 voix

La proposition 2 est adoptée à l'unanimité.

3.2. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ligue

Le Secrétaire Général présente et met au vote l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la Ligue.

VOTE 4 // Pour 12/12

Cet ordre du jour est approuvé à l'unanimité, il sera transmis aux présidents de comités pour diffusion à leurs délégués représentants 1 mois avant l'AG.

3.3. Représentation de la Ligue à l'AG fédérale

Ce point abordé en 1.4. est retiré de l'ordre du jour.

3.4. AG élective fédérale

Le Secrétaire Général présente les principales évolutions des statuts fédéraux prévues par la nouvelle Loi sur le sport et la FFBaD : Réforme des textes fédéraux.

3.5. Calendrier des réunions : CA n°5

Le CA n°5, le dernier de la saison 2022-2023, prévu initialement en présentiel le 24 juin sera organisé en visioconférence en soirée. Un sondage auprès des membres du CA sera organisé afin de déterminer la nouvelle date.

4. Secteur DEVELOPPEMENT STRUCTURATION/SPORT POUR TOUS et PREVENTION

4.1. Dialogue de Gestion

9 comités ont répondu au Dialogue de Gestion, la commission en a rencontré 7 (en instance le 31 et le 82) afin de lancer l'accompagnement de leurs projets.

4.2. Projet Développement Durable

Jérôme VITIOURINE et Tristan AURAND interviennent en visioconférence pour présenter l'évolution du projet « Label Eco'Bad » : Document Support Label Eco'Bad.

Dans un premier temps le CA valide la structure et la forme du projet, c'est à dire les 3 niveaux du Label (apprenti, pro, expert), les 4 axes (Gouvernance dans le sport, Valeurs du sport, Impacts du sport, Communication et partenariat dans le sport) et le système de critères obligatoires et secondaires.

Par ailleurs, le CA préconise :

- D'attribuer le Label pour une durée de 2 ans ;
- De travailler sur le fond du projet : d'avancer la grille d'évaluation (retravailler les critères), de rédiger un règlement ;
- De faire attention à la manière dont la commission veut suivre ce projet au sein des clubs, la manière de validation et d'attribution du Label ;
- De contacter le responsable du secteur Développement Durable à la Fédération car un projet de Label similaire à celui proposé par la commission régionale devrait voir le jour ;
- De mettre en place le cas échéant un système d'homologation de club : une fois que le club possède le Label de la Ligue, il n'aurait plus besoin de faire la demande du Label au niveau fédéral afin d'éviter les doublons ;
- De soumettre le projet à la fondation "1pacte gagnant" de la fédération qui accompagne des projets à l'impact positif pour la planète.

Le CA remercie la commission pour ce projet qui évolue dans la bonne direction.

5. Secteur VIE SPORTIVE

5.1. Recherche d'entreprises pour le championnat sport en entreprise

Anne-Sophie BIEULES présente l'avancée du projet de développement du championnat sport en entreprise (CORPO).

La soirée "Rencontre de nouvelles entreprises" a été un succès avec la présence de 9 entreprises. L'objectif est d'organiser 3 soirées par an, pour un coût de 200€ par soirée, si hébergées dans le gymnase d'une des entreprises.

Le système d'inscription va être repensé.

Anne-Sophie est allée à la rencontre des clubs pour démarcher des licenciés qui pourraient engager leurs entreprises dans le championnat CORPO. L'accès aux gymnases celles qui ne disposeraient pas d'une structure pouvant accueillir les rencontres a été également évoquée. Plusieurs pistes voient le jour.

5.2. Informations Diverses

Les personnes contactées pour intégrer les commissions Compétitions Individuelles et Jeunes/Haut-Niveau se sont réparties entre ces commissions selon leurs préférences. Leurs candidatures seront soumises au vote du CA prochainement par vote électronique.

6. Secteur POLE RESSOURCES

6.1. Présentation de la réforme formation fédérale

Vous pouvez consulter le document présenté par Germain BIEVLIET ici : Présentation COMFORM.

Cette réforme de la formation fédérale sera appliquée dès septembre 2023.

6.2. Revalorisation coût horaire formation fédérale

Suite à cette réforme des formations fédérales, la commission propose une réévaluation de leur coût. Aujourd'hui à 8€/h, la commission propose une augmentation à 11€/h (voir diaporama). A noter que la mallette FFBaD est incluse dans le prix de la formation.

Le CA préconise d'afficher dorénavant le coût réel des formations sur le catalogue, avec la partie prise en charge par la Ligue. Le vote prévu à l'origine est reporté afin qu'un budget prévisionnel incluant le coût exact avec la réforme soit présenté.

6.3. Revalorisation coût de formation OT

La Ligue perd actuellement de l'argent sur ses formations OT. Une réunion entre la commission Formation et la CLOT est prévue vendredi 21 avril afin de définir un tarif adéquat. Une revalorisation des intervenants est envisagée.

Le Président revient sur la rencontre avec les dirigeants de clubs présents lors du Championnat Régional Jeunes à Nîmes qui était d'un grand intérêt. Il remercie les membres du Bureau pour leur présence et leur investissement.

Président	Secrétaire Général
Christophe FAULMANN	Jean-François ANINAT